

Photo de Max Fricaud - Mairie de Voves - Coll. Jean-Claude Baron / AMRC



Les Amis du Musée de la Résistance  
de Châteaubriant présentent

# RÉPRESSIONS ET DÉPORTATIONS EN FRANCE ET EN EUROPE

1939

1945



Une réalisation du MRN à Champigny et à Châteaubriant avec le concours et le soutien des ministères de l'Éducation Nationale et des Armées.





**+D'INFOS sur AMRC.fr** Retrouvez des infos complémentaires pour chaque panneau sur notre site internet !

## TROIS BONNES NOUVELLES POUR LE MUSÉE.

La première nouvelle est la tenue de notre exposition temporaire annuelle « Répressions et déportations en France et en Europe 1939-1945 » présentée du samedi 20 octobre 2018 au vendredi 11 octobre 2019 au Musée de la Résistance de Châteaubriant (44).

Cette manifestation est organisée et conçue de façon originale par le Collectif Histoire des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant (AMRC), qui s'appuie sur le sujet du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD), à l'initiative du Ministère de l'Éducation Nationale. Cette exposition temporaire se décline en expositions itinérantes, de même facture, qui permet de toucher de nombreux publics qui ne se déplacent pas toujours au Musée.

La deuxième nouvelle est notre commune organisation des inaugurations d'octobre 2018 avec l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, propriétaire du site. Pour la première fois nous avons inauguré et l'exposition temporaire annuelle et le réaménagement de la Carrière des Fusillés. Vingt-sept nouvelles stèles biographiques présentent les 27 fusillés du 22 octobre 1941, déployées dans la Carrière des Fusillés à Châteaubriant, attenante au Musée de la Résistance, carrière de sable dont la restauration paysagère est en cours de réaménagement pendant plusieurs années. Ces manifestations s'inscrivent dans les commémorations du 77<sup>e</sup> anniversaire des exécutions des 50 otages, 1941-2018, exécutions de Nantes, Châteaubriant et au Mont-Valérien qui ont lieu les samedi 20 et dimanche 21 octobre 2018 à Châteaubriant.

La troisième bonne nouvelle est le recrutement d'une Médiatrice du Patrimoine au Musée de la Résistance, qui constitue pour les Amis une contribution professionnelle indispensable en cette étape décisive pour le développement du Musée. C'est grâce à un travail important entre les Amis, l'Amicale et le Musée de la Résistance nationale (MRn) à Champigny-sur-Marne, garant du travail scientifique, que nous avons pu aboutir ensemble à la création du poste, à sa définition, à son évolution. C'est aussi grâce aux subventions des collectivités et particulièrement à la Région des Pays de la Loire, au Département de Loire-Atlantique et à la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval ; c'est aussi grâce au Mécénat d'entreprises et à nos partenaires institutionnels publics que fonctionnement, réalisation et médiation peuvent continuer à faire vivre le site historique classé.

**Je vous souhaite une bonne visite et vous remercie d'entretenir ainsi l'histoire et la mémoire de la Résistance française.**

**Gilles BONTEMPS**

Président de l'Association des Amis  
du Musée de la Résistance de Châteaubriant

## Programmation culturelle 2018-2019

### SAMEDI 20 OCTOBRE 2018 À 16h30

Le vernissage de l'exposition « Répressions et Déportations en France et en Europe 1939-1945 » est fixé au samedi 20 octobre 2018 à 16h30, précédé de l'inauguration des travaux de réaménagement de la carrière par l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt à 15h30, le tout suivi d'une conférence de presse à 17h00 au Musée de la Résistance.

### LES 20 ET 21 OCTOBRE 2018 À 17H

Les cérémonies commémoratives à Châteaubriant, organisées par l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt se déroulent les samedi 20 octobre et dimanche 21 octobre 2018.

### MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018 À 14h

Rencontre pédagogique mercredi après-midi 21 novembre 2018 dans un lycée Nantais, en accord avec l'inspection académique.

### LUNDI 27 MAI 2019 À 14H

Journée Nationale de la Résistance lundi 27 mai 2019 après-midi dans la cour du Musée de la Résistance de Châteaubriant.

### 14 ET 15 SEPTEMBRE 2019

Le musée de la Résistance de Châteaubriant ouvre ses portes pour la **Nuit Européenne des Musées** le samedi 18 mai 2019 et pour les **Journées Européennes du Patrimoine** les 14 et 15 septembre 2019, manifestations organisées par le Ministère de la Culture.

# Répressions et déportations en France et en Europe (1939-1945)

## Perspectives et enjeux

Entre 1939 et 1945, l'Allemagne nazie étend sa domination sur une grande partie du continent européen. Dans les territoires sous son contrôle, elle s'efforce de maintenir l'ordre (afin d'éviter les troubles et de limiter la présence de troupes d'occupation) et d'assurer la sécurité de ses forces occupantes face à des populations considérées comme plus ou moins hostiles. La répression est assurée par l'Armée allemande (police, services de renseignement ou services de sécurité militaires) qui a appliqué des sanctions plus ou moins lourdes (peines de prison jusqu'à exécutions de condamnés à mort ou d'otages). Progressivement la SS parvient à s'immiscer dans la répression et à en prendre l'essentiel de la responsabilité, sans pour autant en décharger complètement l'Armée allemande.

Dans ce contexte, la déportation devient un dispositif répressif permettant d'éloigner les individus ou les groupes jugés dangereux, de statuer sur leur sort si nécessaire, de les utiliser comme force de travail ou de les envoyer à la mort, immédiatement ou après avoir épuisé leur capacité productive.

À l'Ouest, la répression connaît un durcissement avec le déclenchement de la guerre à l'Est et la montée en puissance des résistances armées. La pression est de plus en plus forte sur les populations, à mesure que la guerre tourne en faveur des Alliés et que l'espoir d'une libération grandit. La répression finit par prendre des formes extrêmes avec l'application de méthodes terroristes contre tous ceux qui sont considérés comme des ennemis, armés ou non.

À l'Est, une répression très brutale s'exerce dès l'occupation de la Pologne. Elle s'exacerbe avec l'invasion de l'URSS et l'entrée dans la guerre d'anéantissement. Des groupes entiers sont voués à la disparition faute de moyens pour survivre ou à l'élimination immédiate (responsables politiques, prisonniers de guerre, communautés juives, etc.). La décision de lancer l'extermination des juifs en URSS puis dans l'ensemble de l'Europe se traduit par la rationalisation puis l'industrialisation de la mort de masse. La déportation permet d'amener les victimes jusqu'au lieu de leur exécution.

Le cas de la France permet d'illustrer et de comprendre l'évolution générale, d'autant que sa situation particulière

subit l'influence des événements à l'Ouest comme à l'Est. La répression s'intensifie à partir de 1941 et aboutit au déchaînement de violence de 1944, avant et après le débarquement allié en Normandie. Les convois vers les camps de concentration sont organisés jusqu'au dernier moment. La déportation des juifs de France suit une chronologie différente mais la haine antisémite sévit tant qu'un juif, fut-il un enfant, reste à portée et peut être arrêté.

Etudier les processus de répression et de déportation mis en œuvre par les nazis en France et en Europe, c'est comprendre la capacité de destruction d'une idéologie fondée sur les principes de sujétion et de transformation du monde sur des bases inégalitaires. C'est comprendre l'importance dramatique de la complicité de tous ceux qui ont accepté de collaborer avec les nazis par conviction idéologique et/ou pour satisfaire des ambitions personnelles. C'est constater la terrible efficacité d'une politique rationnelle et méthodique de domination, qui n'exclut pas une part d'improvisation, inhérente au régime nazi.

Pourtant, aussi perfectionnés et organisés soient-ils, ces dispositifs terroristes et mortifères ont montré leurs limites. Mis en place par des êtres humains contre d'autres êtres humains, ils ont provoqué la souffrance et le décès de millions d'individus. Ils ont pourtant échoué dans leur entreprise d'élimination collective. Partout, à tout moment, par des actes discrets et modestes ou par des actions

spectaculaires et héroïques, des hommes et des femmes se sont efforcés de lutter contre les nazis et contrecarrer leurs projets de domination et d'extermination.

Travailler sur le thème du CNRD, c'est prendre conscience de la menace que peut faire peser une idéologie et un régime politiques fondés sur la concentration des pouvoirs, la hiérarchisation des groupes humains et la haine contre de supposés ennemis. C'est comprendre pourquoi la devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » qu'ont revendiquée et défendue les résistants français et étrangers en France, et nombre de combattants de l'ombre en Europe durant la Seconde Guerre mondiale, demeure une protection pour tous aujourd'hui, si chacun veille et s'oblige à la faire vivre, en se rappelant les temps pas si lointains où on a voulu la faire disparaître définitivement.



**Eric Brossard**

Professeur agrégé d'histoire,  
professeur relais au Musée de la Résistance nationale



Les nouvelles modalités du CNRD ont été fixées par l'arrêté ministériel du 23 juin 2016 (NOR. MENE1616425A), paru au JORF n° 149, texte n° 9, du 28 juin 2016, puis au BOEN n° 26 du 30 juin 2016. Seul le règlement officiel du CNRD 2018-2019, à télécharger sur le site Éduscol de la DGESCO, fait foi pour le concours 2019.

# LE RÉGIME NAZI, UN ÉTAT RÉPRESSIF

Dès sa nomination comme chancelier de l'Allemagne, Adolf Hitler jette les fondations de l'État nazi, guidé par une idéologie autoritaire et raciste. Les libertés individuelles sont supprimées au profit de l'appartenance à la « communauté du peuple » (*Volksgemeinschaft*).

Cette logique fonde l'exclusion de catégories de populations jugées indignes (Juifs, homosexuels, handicapés...), menant parfois à leur extermination.



+D'INFOS  
sur AMRC.fr

④ Au lendemain de l'incendie du Reichstag, le 28 février 1933, un décret suspend les droits civils élémentaires. Progressivement, le régime prend le contrôle de tous les domaines de la vie des Allemands.

La police et la justice deviennent les instruments d'une répression d'État. Les opposants (communistes, sociaux-démocrates, syndicalistes) puis les Juifs (après les lois de Nuremberg adoptées en 1935) sont victimes d'une législation discriminatoire et persécutés par la police, unifiée et contrôlée par la SS.

Le système judiciaire est adapté aux objectifs du régime : la magistrature est épurée de ses membres opposants ou juifs, le droit allemand est nazifié. Les dossiers « politiques » sont jugés par des cours spéciales et, en 1934, un tribunal populaire est créé afin de durcir les sanctions à l'égard des traîtres et des populations exclues de la communauté du sang.

## UN ÉTAT POLICIER DANS LEQUEL AUCUN DROIT FONDAMENTAL N'EST GARANTI



Le troisième Reich devient un État policier caractérisé par l'arrestation et la détention arbitraire de ses opposants en vertu de la « détention préventive » (*schufthalf*).

Ainsi, les suspects peuvent être arrêtés sans contrôle judiciaire et internés hors du système carcéral, dans les camps de concentration créés dès mars 1933 et gérés par la SS à partir de 1934.

Le système concentrationnaire devient l'instrument d'une politique de terreur devant permettre de contrôler et soumettre la population.

Ce magazine nazi publie un reportage sur le camp de concentration de Dachau, ouvert en mars 1933, justifiant son existence en insistant sur son caractère « éducatif ».  
« Konzentrationslager Dachau », in *Illustrierter Beobachter* n° 43, 3 décembre 1936.



© BPK, Berlin, Dist. RMG/Gaui Paris / Image BPK. (Cote 04-606793 3D)

Les prisonniers du camp de concentration de Ravensbrück sont contraints au travail dans l'usine Siemens installée à côté du camp, R. Lipins (20<sup>e</sup> siècle). Localisation : Allemagne, Berlin, BPK

Les conditions de vie des détenus dans ces camps sont organisées pour briser les résistances et les individus : rations alimentaires insuffisantes, manque d'hygiène, travail abêtissant et inutile.

À partir de 1934, les détenus sont utilisés aux travaux de construction de la SS. Le potentiel économique de cette main d'œuvre bon marché permet à la SS de se financer.

Avec le déclenchement de la guerre, ce système répressif est étendu à tous les pays conquis et, à partir de 1942, des détenus de toutes les nationalités participent à l'économie de guerre allemande en travaillant dans des usines, installées dans ou à proximité des camps de concentration.

Plus de 25 millions de civils sont victimes de cette répression entre 1933 et 1945.



# LA RÉPRESSION EN EUROPE DE L'EST : TERRES DE SANG

La Seconde Guerre mondiale commence le 1<sup>er</sup> septembre 1939 par l'invasion de la Pologne par l'Allemagne. Hitler poursuit ainsi sa politique d'annexion de territoire, sans réaction de la France et de l'Angleterre, et après s'être assuré de la neutralité de l'URSS par un pacte de non-agression.

Le territoire conquis est partagé en deux : le Warthegau est annexé et germanisé ; plus d'un million de Polonais, Juifs ou non, sont expulsés vers le Gouvernement Général, administré par la SS. Destiné à concentrer les populations non aryennes expulsées du Grand Reich, ce dernier devient le terrain d'expérimentations radicales des doctrines nazies.

L'idéologie nazie justifie la répression exercée dans les pays de l'Est de l'Europe : ces territoires constituent « l'espace vital » au peuple allemand.

Ils doivent être conquis, intégrés au Reich et germanisés par l'implantation de colons allemands. Les populations slaves autochtones, considérées comme des « races inférieures » incultes, sont soumises et exploitées par et pour la « race des seigneurs ».

Ainsi près de 2 millions de Polonais sont soumis au travail forcé.



« Instaurer un nouvel ordre ethnographique en Europe par une réorganisation des nationalités [...] et [...] résoudre le problème juif. »

Adolf Hitler, 6 octobre 1939.

# Des violences de masse

Pour contrôler la population, les nazis font régner une politique de terreur dans laquelle la répression prend différentes formes.

## 1939-1944 : briser toute velléité de résistance de la population

Dès 1939, l'occupation allemande est brutale et, pour chaque action de résistance, réelle ou supposée, des représailles sont exercées sur les populations civiles.



Bydgoszcz, octobre 1939.

Prêtres polonais et civils pris en otages. Debout : le prêtre Kazimierz Stepczyński assassiné quelques jours plus tard par la gestapo.

(Source : Apollonius Zawilski « Les batailles de septembre polonais » Varsovie 1973)



Le 5 septembre 1939, la population civile de la ville de Bydgoszcz, en Pologne, subit de terribles représailles : après avoir été rassemblés sur la place, les civils sont pris en otage.

Près de 28 000 habitants sont assassinés, fusillés ou morts en déportation.

L'Allemagne nazie réprime ainsi le massacre de civils allemands par la population de la ville au lendemain de l'invasion de la Pologne par les Nazis.



Exécution de 51 habitants de Bochnia et de sa région le 18 décembre 1939 dans le bois de Uzbornia en représaille de l'attaque d'un poste de garde de la police allemande par des membres de l'organisation conspiratrice *Orzeł Biały* (Aigle blanc).



© Institut de la Mémoire Nationale (IPN)

## Détruire la culture polonaise et coloniser les territoires

Afin de germaniser ces territoires, les élites dirigeantes polonaises, foyer de résistance potentiel, sont éliminées par les *Einsatzgruppen* lors d'*Intelligenzaktion*, dès septembre 1939.

Le 6 novembre 1939, lors de la *Sonderaktion Krakau*, 183 professeurs de l'Université de Cracovie et de l'École des Mines et Métallurgie sont arrêtés et déportés vers les camps de concentration de Dachau et Sachsenhausen. Les théâtres, lycées et universités sont fermés.

À la fin de l'année 1939, sur ces terres, plus de 40 000 personnes ont péri.



© Pamięć i Sprawiedliwość, KARTA, (0248FF1070000)



Dès décembre 1939 eurent lieu à Palmiry, près de Varsovie, les premières exécutions de représentants des élites politiques, intellectuelles et culturelles. Les Allemands y fusillèrent environ 1700 personnes jusqu'en juillet 1941. Sur la photo : Femmes polonaises amenées par des soldats allemands pour être exécutées.

Le système concentrationnaire devient un instrument essentiel de la répression avec l'ouverture du camp de concentration d'Auschwitz 1 en avril 1940 pour interner les Polonais arrêtés.

7

## La « purification ethnique » et l'élimination progressive de la population juive

La persécution de la population juive répond à l'idéologie raciale nazie qui veut « faire disparaître les « parasites » juifs pour sauvegarder la race aryenne ». Dans l'attente d'une solution définitive au « problème juif », les Juifs sont regroupés provisoirement dans le Gouvernement Général de Pologne. Dès 1939, des mesures de contrôle et de ségrégation sont prises : les Juifs sont regroupés dans des ghettos, condamnés à une « inexistence » sociale et à une survie précaire dans des conditions inhumaines. La répression change d'échelle en juin 1941 avec l'invasion de l'URSS par les nazis. Comme en Pologne en 1939, les *Einsatzgruppen* suivent les armées et procèdent à l'extermination sur place des

populations, principalement juives, lors de fusillades de masse.

Des expérimentations de gazages y sont menées afin de faire disparaître toujours plus de Juifs en rendant l'exécution moins traumatisante (surtout pour les nazis). En janvier 1942, la conférence de Wannsee entérine la « solution finale au problème juif » : le système concentrationnaire est désormais utilisé pour la mise à mort systématique et industrielle des populations juives d'Europe de l'Est, puis de toute l'Europe, avec l'ouverture de six centres de mise à mort qui fonctionnent entre mars 1942 et octobre 1943.

# LA RÉPRESSION EN EUROPE DE L'OUEST : LE CAS DE LA FRANCE

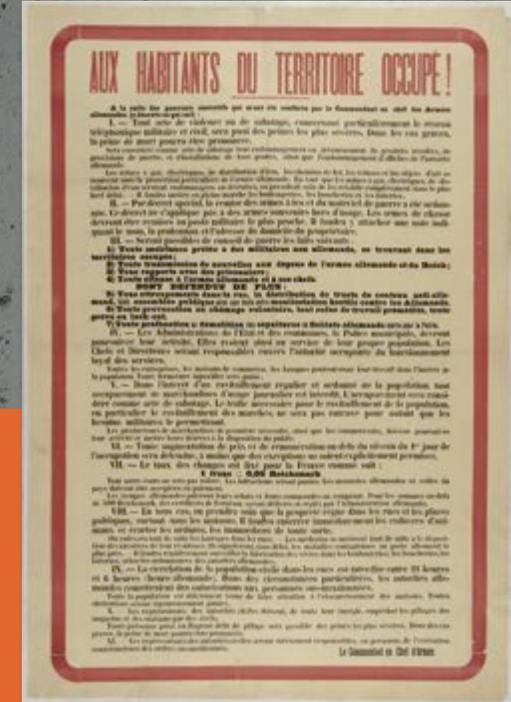
22 juin 1940 : l'armistice entérine la défaite de la France et le découpage de son territoire en zones administrées par l'armée allemande au nord et le nouvel État Français installé à Vichy au sud.

Le 10 juillet, Pétain met fin à la troisième République en instaurant l'État français, un régime antidémocratique, autoritaire, antilibéral, xénophobe et anticommuniste, et choisit d'entrer dès octobre dans une politique de collaboration active.



© Paris - Musée de l'Armée, Bois de Vincennes, Palais national, Musée de l'Armée (Cote 06 0141 08 107)

La collaboration de la police française. Patrouille commune d'un gendarme français et d'un militaire allemand à Saintes (Charente-Maritime) en 1943.



© Chateau des ducs de Bretagne - Musée d'histoire du futur, Adam Dullaart

Avis à la population de la Zone occupée.

Dans la zone occupée, la répression est assurée par les autorités allemandes, épaulées par l'administration française (préfecture, justice, police, prison), afin de garantir la sécurité des troupes d'occupation et de permettre l'exploitation économique du pays.

Pour le MbF, *Militärbefehl Frankreich*, les premières actions de Résistance créent une atmosphère d'insécurité pour ses troupes. Ainsi, dès 1940, les premières exécutions pour sabotage ont lieu et les manifestations du 11 novembre sont sévèrement réprimées.

Dans la zone non occupée, l'État français met en place, dès l'été 1940, un arsenal répressif autorisant l'internement administratif pour lutter contre tous ceux qui représentent à ses yeux un danger, les éléments de « l'anti-France » :

- Aux « indésirables étrangers » (notamment les républicains espagnols), s'ajoutent les « ressortissants des puissances ennemies » (Allemands et Autrichiens, juifs persécutés ou politiques réprimés, qui ont fui le régime nazi).
- Le dispositif anti-communiste mis en place dès 1939 est renforcé.
- Les associations et sociétés secrètes comme la Franc-Maçonnerie, sont interdites par la loi du 13 août 1940.
- Une politique antisémite est mise en place avec le premier statut juif d'octobre 1940.

Affiche de propagande réalisée pour le régime de Vichy par Jé en 1941. La France traditionnelle de la Révolution Nationale se défend contre ses ennemis prêts à l'attaquer. ➤



© BPK, Berlin, Dist. RMU/Graud-Palau / Arthur Diemann (02/08/2018) (BPK)

## La répression se durcit à mesure que la résistance s'affirme

Pour répondre à ses objectifs, Vichy se dote, en avril 1941, de services spécialisés comme le SPAC (Service de Police Anti-Communiste) ou la Police aux questions juives. La justice est mise au service de la répression avec la création de justices d'exception expéditives (les sections spéciales). Vichy conserve l'administration des camps d'internement et des prisons (sauf les quartiers réquisitionnés) où sont détenus suspects et condamnés.

À partir de l'été 1941, Hitler impose la politique des otages : pour un soldat allemand tué, exécution de 100 otages.



© JMBIC

L'affiche « Rouge » des 50 otages. Avis du général von Stülpnagel, Paris, 21 octobre 1941.



© Archives départementales du Maine-et-Loire (Cote 95 W 93)



© BPK, Berlin, Dist. RMU/Graud-Palau / Arthur Diemann (02/08/2018) (BPK)

➤ En janvier 1943 le SOL devient la Milice, qui traque les résistants, les torture pour obtenir des renseignements, parfois jusqu'à la mort.

À partir de décembre 1941, le décret *Nacht und Nebel* (NN) permet la déportation vers les camps de concentration des opposants que les tribunaux militaires ne peuvent condamner rapidement à mort. Les prisons et les camps d'internement s'intègrent dès lors à la logique concentrationnaire, comme les antichambres de la déportation.

À partir de 1942, la collaboration policière s'accroît avec le gouvernement collaborationniste de Laval (accord Bousquet-Oberg, juillet 1942).

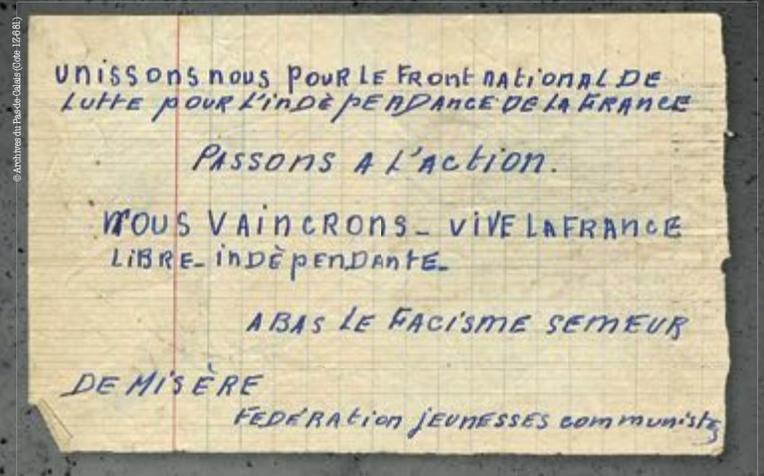
En zone sud, la lutte contre la « dissidence » est assurée par un groupe paramilitaire, le Service d'Ordre Légionnaire (SOL), créé par Darnand en janvier 1942.

Un groupe de gestapistes nantais : la Direction du sipo-SD de Nantes accompagnée des inspecteurs de police, des Renseignements Généraux et de leurs indicateurs.

# CHEMINOTS, MINEURS RESISTANTS ET DEPORTES

Beaucoup de Français rejettent l'Occupation par patriotisme d'abord. Mais les ouvriers, souvent déjà engagés dans le mouvement syndical et/ou politique avant-guerre, entrent plus spontanément dans la résistance active, face aux exigences de l'occupant ou à la « Révolution nationale » de Vichy qui leur dénie tout droit à contester l'ordre social. Ils payent dès lors un lourd tribut à la répression.

**Du 27 mai au 9 juin 1941 :  
100 000 mineurs en grève  
dans le bassin minier  
du Pas-de-Calais**



Le charbon est essentiel dans l'économie de guerre allemande et les compagnies du bassin minier du Pas-de-Calais sont placées, dès le début de l'occupation, sous la tutelle de l'Oberfeldkommandantur 670 de Lille.

À l'hiver 1940, un fort climat de mécontentement règne chez les mineurs dont les conditions de vie et de travail se sont dégradées.

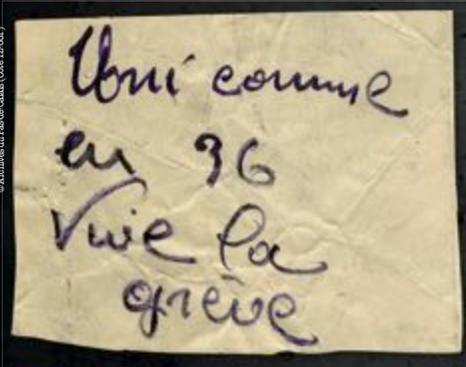
Au printemps, des mouvements sociaux s'organisent. L'agitation s'étend en Belgique et touche les sidérurgistes et l'industrie textile. Au matin du 27 mai, une grève éclate à la fosse 7 de Dourges et s'étend rapidement aux fosses voisines.

Le 3 juin, l'ensemble du bassin minier est touché et près de 80% des mineurs ont cessé le travail. La grève générale est encouragée par les femmes, dont Émilienne Mopty.

Les autorités allemandes répriment très durement ce mouvement : à l'arrestation des meneurs s'ajoutent des arrestations arbitraires. 450 hommes et femmes sont emprisonnés à Lille : 244 mineurs sont déportés en Allemagne (130 y trouveront la mort), certains sont fusillés.

Le 10 juin, les mineurs reprennent finalement le travail.

Mais cette grève est l'un des premiers actes de résistance affectant l'économie de guerre et fait du Parti communiste clandestin, en raison de son implication, l'ennemi à abattre pour les Allemands.



## Michel Brûlé

Né à Courrières en 1914, Michel Brûlé est mineur au puits n° 7 du Dahomey en 1941. Militant communiste, il tient un rôle essentiel dans le déclenchement de la grève. Il entre lui aussi dans la clandestinité pour échapper à la répression, rejoint également Charles Debarge et est notamment l'un des organisateurs de l'attaque de la poudrière de Beaumont-en-Artois, le 23 septembre. Il est arrêté en octobre à la suite d'une dénonciation. Emprisonné à Loos, il subit durant des semaines des séances de torture, mais ne parle pas. Condamné à mort, il est fusillé le 14 avril 1942 avec trente otages. Il a dans la poche un billet où il a écrit « courage et espoir ».

## Cheminots résistants

La SNCF est l'entreprise française la plus stratégique pour l'occupant qui donne la priorité absolue aux transports allemands, en faisant un rouage de sa machine de déportation et d'extermination.

Le chemin de fer est un bon moyen de circulation et d'évasion. Par leur métier, les cheminots disposent de postes d'observation et de laissez-passer. Certains se révoltent et passent à l'action, de manière isolée ou collective.

De 1941 à 1943, les actions des cheminots visent à désorganiser, voire détruire, les moyens de l'occupant par les sabotages.

À partir du printemps 1944, la CGT coordonne un mouvement de sabotages et de déraillements de convois allemands, en lien avec les maquis. Les cheminots fournissent de précieux renseignements pour cibler les convois militaires. Un « plan vert » prévoyant les destructions à réaliser au moment du débarquement allié, est déclenché le soir du 5 juin 1944 pour paralyser les transports allemands.

Ces actions entraînent une intraitable répression : au moins 2 229 femmes et hommes sont assassinés, fusillés, morts en prison ou en déportation (près de 1 300), auxquels s'ajoutent les 443 cheminots morts lors des combats de la Libération.

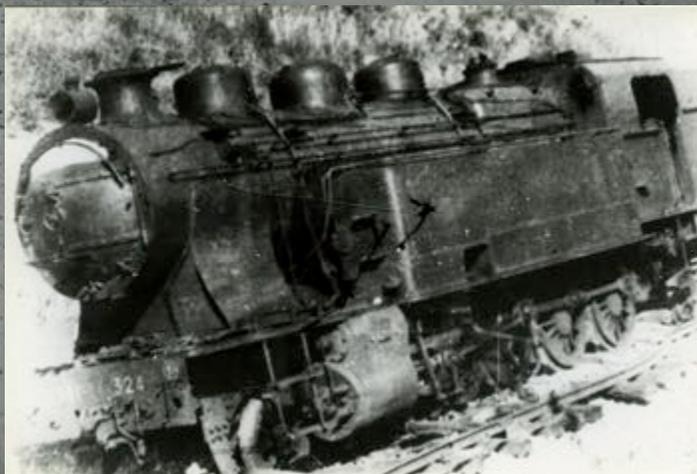
© Coll. Pierre Durand - Pierre Moin (Code 8771824-105)

## Émilienne Mopty

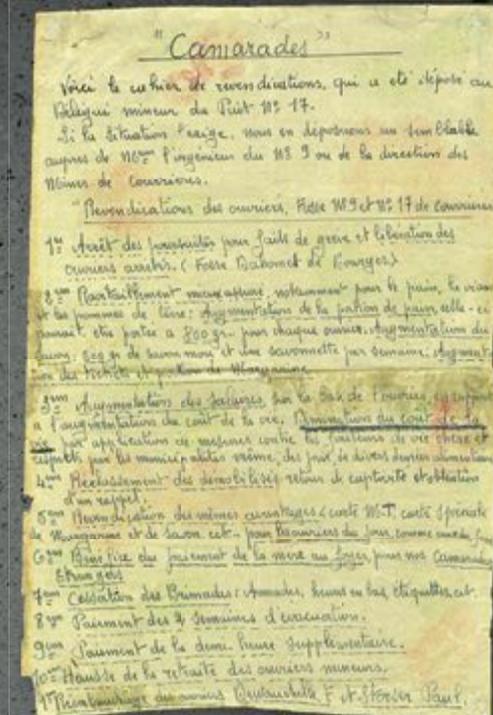
Émilienne Mopty, qui habite la cité du Dahomey de Billy-Montigny, point de départ du mouvement, a échappé aux arrestations. Militante communiste, elle a déjà participé aux grèves de 1933-1934 et prend la tête des femmes qui manifestent devant les bureaux des compagnies minières à Hénin-Liétard et Billy-Montigny. Elle entre ensuite en résistance et rejoint le groupe Charles Debarge, alors que son mari est déporté en Allemagne. Elle transporte des armes et joue un rôle important chez les FTP. Arrêtée une première fois, elle parvient à s'évader mais, fin septembre 1942, elle est envoyée en mission à la citadelle d'Arras où elle doit s'attaquer à un peloton d'exécution. Arrêtée par la Gestapo, elle subit la torture et est atrocement mutilée. Condamnée à mort, elle est décapitée à Cologne le 18 juin 1943, non sans avoir chanté l'Internationale.



✓ Sabotage d'une locomotive en France.



© HESGOT - Cheminots, Gavron / Archives Cheminots



Cahier de revendications des ouvriers des fosses n° 9 et 17 de Courrières

© Archives du Pas-de-Calais (Code 126.8)



Milices patriotiques des Ateliers SNCF de Clichy-Levallois, samedi 19 août 1944. Les miliciens posent avec leurs brassards, leurs armes et les drapeaux français et soviétiques.

# LE CONVOI DES 45000

## « 1000 OTAGES POUR AUSCHWITZ »

© PHOTOP

### AVIS

Le 2 mai 1942 un lâche et odieux attentat a été commis contre un membre de l'armée allemande dans le voisinage de la station de métro « Clichy ».

Par mesure de représailles, 5 communistes et Juifs, touchant de près au milieu des auteurs de l'attentat, ont été aussitôt fusillés.

Si le coupable n'est pas découvert dans un délai de 5 jours, à dater de la publication du présent avis, 15 autres communistes et Juifs, touchant de près au milieu des auteurs de l'attentat, seront fusillés.

En outre, par mesure de représailles, 500 communistes et Juifs, touchant de près au milieu des auteurs de l'attentat, seront envoyés dans l'Est, dans un camp de travail forcé.

Paris, le 9 mai 1942.

Le commandant du Grand-Paris.

La politique de répression nazie appliquée en France par la *Wehrmacht* puis par la *Gestapo* se traduit notamment par la politique des otages. Mais, face aux attentats et sabotages qui se multiplient, elle est jugée insuffisante.

Les otages sont désormais déportés vers les camps de concentration : c'est le cas des 1170 français partis dans le premier convoi de déportation de masse le 6 juillet 1942, et dont le matricule se situe dans les « 45000 ».

## Pourquoi Les « 45000 » ?



À Auschwitz les numéros étaient tatoués sur l'avant-bras gauche des Déportés

## Qui sont les « 45000 » ?

Un convoi constitué de communistes et de Juifs, ayant le statut « *Nacht und Nebel* » NN : déportés destinés à disparaître.

Le convoi part de Compiègne le 6 juillet 1942 et arrive à Auschwitz le 8.

Les déportés sont dispersés entre les camps d'Auschwitz 1, de Birkenau et leurs *kommandos* où les conditions d'existence et de survie sont effroyables : travail épuisant, brutalités, coups, faim... Les conditions sanitaires sont telles qu'une épidémie de typhus se déclenche dans le camp. Ils seront témoins de l'extermination des prisonniers de guerre soviétiques, des Tsiganes, des Résistants de toute l'Europe et du génocide des Juifs.

Au bout de sept mois,  
plus de 1000 ont disparu ;  
119 reverront la France, soit 10%.

© Collection Mémoires Vives

# Les Déportés de Loire-Inférieure du convoi des «45000»



Auschwitz 1

La cour séparant les *blocks* 10 et 11, la prison du camp, et la zone de quarantaine au 1<sup>er</sup> étage. On remarquera que les fenêtres sont occultées, ce qui n'empêche pas d'entendre les fusils des pelotons d'exécution et les cris des suppliciés. Au fond le mur des fusillés.

- » Ouvrier métallurgiste, communiste.
- » Arrêté le 9 novembre 1940.
- » Interné au camp d'Aincourt, puis de Rouillé.
- » Livré aux allemands en mai 1942, interné au camp de Royallieu (Compiègne) - *Frontstalag 122*.
- » Déporté à Auschwitz le 6 juillet 1942.
- » Atteint du typhus en août 1942, au mois d'avril 1943, son état est tel que le chef de *Block*, un communiste allemand, le cache avec plusieurs de ses camarades pendant une sélection. Il échappe ainsi à la mort par gazage.



**Fernand DEVAUX – 45472**  
1922 - 2018  
Le dernier des 45000

© Collection Mémoires Vives

- » Forgeron aux Chantiers de Bretagne.
- » Syndicaliste, membre du parti communiste.
- » Sabotages et distribution de tracts.
- » Arrêté le 23 juin 1941.
- » Après son immatriculation à Auschwitz, il est envoyé dans un *kommando* de Birkenau qui creuse les fosses communes pour les victimes gazées avant la construction des fours crématoires.
- » En juillet 1943, il est rassemblé avec les survivants du convoi (120 à 140) dans le *Block 11* où ils sont exemptés de travail. Ils sont les témoins indirects des exécutions massives de résistants et d'otages tchèques et polonais qui ont lieu dans la cour fermée entre les *Blocks* 10 et 11.



**Eugène Charles – 45354**  
1913 – 1996

© Collection Mémoires Vives



**André Forget – 45551**  
1893 – 1942

© Collection Mémoires Vives

- » Menuisier-ébéniste.
- » Conseiller prud'homal.
- » Premier sur la liste des communistes à arrêter le 23 juin 1941.
- » Il meurt à Auschwitz dans des circonstances inconnues le 18 novembre 1942.

13

- » Instituteur à Chantenay.
- » Diffuse publications et tracts dénonçant le régime de Vichy et la collaboration.
- » Arrêté le 9 juillet 1941.
- » Après les cinq premiers jours passés à Auschwitz-Birkenau, il fait partie de la moitié des «45000» qui restent à Birkenau pour poursuivre la construction du camp choisi pour mettre en œuvre la « solution finale ».
- » André Lermite meurt à Birkenau le 7 août 1942. Selon des témoignages de rescapés, il aurait été gazé.



**André Lermite – 45785**  
1908 – 1942

11



**Alphonse Braud – 45297**  
1908-1942

© Collection Mémoires Vives

- » Instituteur.
- » Militant du mouvement antifasciste *Paix et Liberté*.
- » Membre du parti communiste.
- » Arrêté le 23 juin 1941 à Chantenay.
- » Atteint du typhus, il meurt le 17 septembre 1942.

Et Joseph Daniel, Auguste Deshaies, Victor Dieulesaint, Paul Fileau, Georges Gourdon, François Juvin, Edouard Lechevalier, Antoine Molinié, Gentil Potier, Gustave Raballand, François Stéphan, Georges Vincent...

**MORTS POUR LA FRANCE.**

# LA RÉPRESSION ENVERS LES FEMMES : LE CONVOI DES 31000

La répression des résistants et les représailles à l'encontre de la population touchent aussi bien les hommes que les femmes. Directement engagées dans la lutte armée, celles-ci sont jugées par la justice militaire et condamnées à l'égal des hommes. Pour éviter la réprobation de la population, les femmes condamnées à mort ne sont pas fusillées en France, mais déportées en Allemagne pour être exécutées ou pour être internées.

Entre avril 1943 et septembre 1944, 15 convois de femmes partis de France arrivent au camp de concentration pour femmes de Ravensbrück, parfois après un transfert dans les prisons du Reich.

Le convoi des 31000, parti le 24 janvier 1943, est le premier convoi de déportation de femmes en France par mesure de répression. C'est aussi le seul convoi de Résistantes dirigé vers Auschwitz-Birkenau.

Les parcours individuels des femmes déportées montrent que, malgré les procédures légales établies, la déportation suit des logiques qui nous échappent encore aujourd'hui.



À Auschwitz, le matricule est tatoué sur le bras des internés. Les femmes de ce convoi se voient attribuer un matricule commençant par 31XXX, ce qui lui donne son nom de « convoi des 31000 ».

Marie-Claude Vaillant-Couturier (1912-1996), Résistante française faisant partie de ce convoi, porte le matricule 31685.

## Parcours de femmes

	France Bloch-Sérazin 21/02/1913	Danielle Casanova 09/01/1909	Maïe Politzer 21/02/1913	Charlotte Delbo 10/08/1913	Heidi Hautval 01/01/1906	Francine SEBASTIEN 23/02/1926
Motif d'arrestation	Fabrication d'explosifs	Résistance politique et militaire	Publications clandestines	Publication des Lettres Françaises	<< Amie des Juifs >>	Réseau Marie-Odile
Arrestation	Paris - Gestapo 16/06/42	SPAC 15/02/1942	SPAC 14/02/1942	SPAC 02/03/1942	Avril 1942	Nantes-Gestapo 21/09/1943
Jugement	Tribunal militaire allemand	Tribunal militaire allemand	Tribunal militaire allemand	Tribunal militaire allemand	-	Tribunal de la Luftwaffe Paris
Incarcération	Santé	Santé	Santé	Santé	Bourges	Nantes
Internement	Santé	Romainville 24/06/1942	Romainville 08/1942	Romainville 24/01/1943	Pithiviers Beauce la Rolande	Fresnes Compiègne
Déportation	Prison de Lübeck-Lauerhof 10/11/1942	Auschwitz 09/05/1943	Auschwitz 06/03/1943	Auschwitz Ravensbrück	Auschwitz Ravensbrück	Ravensbrück Berlin, Fresnes 10/11/1942
Décès	Prison de Lübeck-Lauerhof (exécution) 12/02/1943	Auschwitz (typhus) 9/05/1943	Auschwitz (typhus) 6/03/1943			Condamnée à mort
Retour en France				23/06/1945	23/06/1945 Juste parmi les Nations	Libérée lors de l'insurrection parisienne

© Musée de la Shoah de la Ville de Paris



⤴ Marguerite Lermite (1910-1943) - Institutrice à Bouguenais

© Musée de la Shoah de la Ville de Paris



⤴ Simone Loche (1913-2004) - Née à St-Sulpice des Landes

© Association Germaine Tillon



⤴ Germaine Tillon (1907-2008)  
Réseau du musée de l'homme

© Archives départementales de la Vendée



⤴ Fernande Laurent (1902-1965)  
Ménagère arrêtée à Nantes  
sur dénonciation

⤴ Geneviève de Gaulle (1920-2002) et Marie-Claude Vaillant-Couturier (1912-1996),  
accompagnées d'une autre déportée, Marie-Jo Chombart de Lauwe (née en 1923),  
quelques années plus tard.



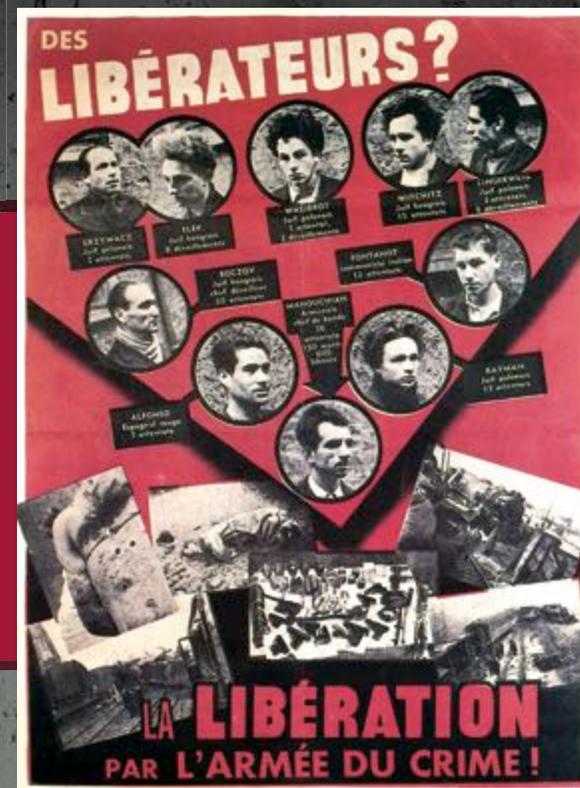
# LES ÉTRANGERS

Les étrangers réfugiés en France parce que persécutés dans leur pays prennent une part importante dans la résistance et la libération de la France. Nous honorons ici la mémoire de quelques antifascistes arrêtés en Loire-Atlantique.



↳ L'Affiche Rouge - Affiche de propagande placardée en France à plus de 15 000 exemplaires par le régime de Vichy et l'occupant allemand, dans le contexte de la condamnation à mort de 23 membres des Francs-Tireurs et Partisans - Main-d'Œuvre Immigrée (FTP-MOI), résistants de la région parisienne, suivie de leur exécution, le 21 février 1944.

↳ Mosaïque monumentale à Guernica (Espagne) représentant le tableau de Picasso, *Guernica*. Le peintre y dénonce le bombardement de la ville, ordonné par des nationalistes espagnols et exécuté par les troupes nazies (allemandes) et fascistes (italiennes), pendant la guerre d'Espagne le 26 avril 1937.



## ROSSI Paolo



Paolo Rossi et son épouse Julia.

- ↳ Né le 10 décembre 1907 à Cassola (Italie).
- ↳ Président de la Ligue italienne des droits de l'homme de Nantes.
- ↳ Entrepreneur de maçonnerie à Nantes. Il embauche Italiens et républicains espagnols ainsi que des anciens métallurgistes passés dans la clandestinité. Responsable du Front national de Doulon qui comprend plus particulièrement des Italiens et des Espagnols.
- ↳ Arrêté par la police française le 11 février 1943.
- ↳ Jugé par le tribunal militaire allemand de Nantes le 13 août 1943.
- ↳ Déporté le 6 décembre 1943.
- ↳ Incarcéré à la prison de Karlsruhe le 7 septembre 1943, à Sonnenburg, puis à Stuttgart.
- ↳ Exécuté à Tübingen (Allemagne) le 20 novembre 1943.

## BERSELLI Adriano (dit Adrien)



- ↳ Né le 10 septembre 1920 à Reggio Emilia (Italie).
- ↳ Contribue à l'organisation de sabotages à la SNCAO parmi lesquels la destruction d'un hydravion Arado en 1942.
- ↳ Arrêté par le Service de Police Anti-Communiste (SPAC) le 14 juillet 1942 à Trignac pour distribution de tracts.
- ↳ Condamné par la Section spéciale de Rennes le 4 février 1943.
- ↳ Déporté le 21 mai 1944 à Neuengamme, matricule 31874.
- ↳ En avril 1945, les déportés sont entassés dans plusieurs bateaux dans la baie de Lübeck. Adrien Berselli est sur le Cap Arcona. Il meurt dans le naufrage du bateau, bombardé par la RAF le 3 mai 1945.

## Carmen ANGULO MORENO

- › Née le 16 février 1892 à Huércal Overa, Espagne.
- › En novembre 1942, les époux Angulo hébergent durant trois mois, à Saint-Joachim, un aviateur américain dont l'avion a été abattu.
- › Arrêtée le 8 mai 1943 avec toute sa famille par la police allemande.
- › Jugée le 27 juillet par un tribunal de guerre allemand (FRK 518).
- › Condamnée à trois ans de déportation.
- › Jean Angulo est condamné à mort. Il est probablement fusillé en Allemagne, le 6 octobre 1943.



Maria, sa fille, témoigne :

« Nous procurons à Donald Hage, c'est le nom de l'aviateur, des vêtements civils. Je vais avec lui chez un photographe à Pornichet pour qu'il ait des photos d'identité... Le 27 juillet 1943, nous passons le conseil de guerre. Mon père est condamné à mort. Il sera fusillé, mais nous n'avons jamais pu savoir où il fut enterré. Maman, Carmen Moréno et moi Maria, nous sommes condamnées à trois ans de déportation. »



## Constanza MARTINEZ PRIETO

- › Née le 17 janvier 1917 à Madrid (Espagne).
- › Militante active aux JSU (Jeunesses Socialistes Unifiées) et au PSUC (Parti Socialiste Unifié de Catalogne).
- › Employée par l'armée allemande en 1941 à Nantes.
- › Agent de liaison de Rodrigo Parra Romero, responsable régional du PCE clandestin.
- › Arrêtée par le SPAC le 4 juillet 1942.
- › La dangereuse situation dans laquelle se trouvent les Espagnols au commissariat central de la rue Garde Dieu à Nantes n'est pas propice à une découverte amoureuse. Et pourtant... Constanza croise, pour la première fois, Jean Escuer Gomis. Ils se présentent et lient une courte conversation...
- › Elle comparait à la mi-décembre 1943 devant la Section Spéciale de la Cour d'Appel de Paris avec ses autres compatriotes arrêtés quelques mois auparavant.
- › Déportée à la prison de Saarbrücken Neue Bremm puis au camp de concentration de Ravenskrück (matricule 43224) et enfin à celui de Schönefeld - Leipzig.
- › À son retour Jean Escuer Gomis l'attend.



## PARRA ROMERO Rodrigo

- › Officier dans l'armée républicaine. Au moment de la *Retirada* il entre en France le 10 février 1939. Interné au camp du Barcarès puis à celui d'Argelès jusqu'au 10 janvier 1940, il s'engage dans la 178<sup>e</sup> Compagnie des Travailleurs Etrangers qui le dirige sur le site de Nantes-Blottereau. Arrêté par le SPAC le 28 juin 1942, il est identifié comme responsable de la région ouest du PCE clandestin. Condamné par la section spéciale à plus de deux ans d'emprisonnement, il est envoyé à la Centrale disciplinaire d'Eysses. Il participe à la tentative d'évasion collective réprimée dans le sang par la milice.
- › Livré à la Division SS Das Reich, il est déporté le 18 juin 1944 à Dachau (matricule 73826), puis à Flossenbürg.
- › Il meurt le 9 décembre au camp de Flossenbürg.

# RÉSISTANCES ET RÉPRESSIONS EN LOIRE INFÉRIEURE

La Collaboration du gouvernement de Vichy avec le régime nazi facilite la répression des opposants. Ceux qui ne sont pas fusillés après une parodie de justice restent dans un premier temps dans les prisons de France, certains sont déportés vers les prisons du Reich. À partir de 1942, les opposants détenus dans les camps d'internement comme ceux incarcérés dans les prisons, avec ou sans condamnation, sont déportés vers les camps de concentration pour servir de main d'œuvre à l'économie de guerre allemande.

En Loire-Inférieure, 1 484 personnes, hommes et femmes, ont été déportées par mesure de répression. 664 ne sont pas revenues. Pour 29 d'entre elles, nous n'avons aucun renseignement.

Ministère des Armées  
Forces Françaises Combattantes  
de l'Intérieur

Casern de la République  
rue de Libération  
Paris-8<sup>e</sup>

Commission Nationale  
d'Homologation de la « Résistance  
Intérieure Française »

### ATTESTATION DE SERVICES

Le soussigné Commandant St MAUR, Officier Liquidateur du  
Mouvement : LIBÉRATION-NORD atteste que  
le TERRIERE, René, Français, né le 9.6.1905  
Domicile : 1, rue Sogat, Nantes St Agant les Merveils  
(Otr. M.)  
a été homologué par la Commission Nationale d'Homologation de la  
Résistance Intérieure Française en qualité de  
chargé de mission de première classe  
chef correspondant au grade de Capitaine  
jusqu'au  
Devant être pris en charge par les services financiers de Liquidation  
entrée 1941  
la date de l'arrestation 21.7.1944  
libération  
déchiré 28.11.1944 (Neuengamme)  
En foi de quoi présente attestation lui est délivrée, contresignée par le  
Président de la Commission ou son mandataire.  
L'Officier Liquidateur Le Mandataire de la Commission R.I.F.  
Paris, le 22.9.1946 Paris, le 10 SEPT 1946  
BUREAU MIL. C. am 21-15-15-15 A. Talley 22.1946

## René Terrière, alias Xavier Dick

- » Dès l'automne 1940 René Terrière intègre le groupe *Hévin* qui collecte des renseignements, héberge et évacue vers l'Angleterre des militaires britanniques, puis participe à différents mouvements de résistance.
- » En juin 1943, l'Armée Secrète (AS) est constituée avec *Libération Nord*, le réseau *Cohors Asturies*, le Mouvement *Vengeance et Résistance*. René Terrière est désigné comme adjoint lors de la réorganisation de l'AS en janvier 1944.
- » Le 21 juillet 1944, il est arrêté par la Gestapo de Nantes. Après avoir été torturé, il est transféré à Belfort le 6 août 1944.
- » Le 29 août 1944, il fait partie d'un convoi de déportés à destination du camp de concentration de Neuengamme (matricule 43862).
- » René Terrière meurt au *kommando* de Wilhelmshaven (Allemagne) le 28 novembre 1944.

Attestation de service de Libération Nord de René TERRIERE

## Théotiste Epron, épouse Moscovitch



- » Née le 29 janvier 1920
- » En 1940, Théotiste et sa sœur Marie-Christine Seidel entrent dans le groupe *Hévin et Bocq Adam*. Elles intègrent le réseau *Georges France 31*, un réseau de renseignement en lien avec *l'Intelligence Service* le 1<sup>er</sup> avril 1941. Elles permettent l'évacuation des soldats restés en Bretagne et celle de nombreux aviateurs anglais.

» Théotiste et Marie-Christine sont arrêtées le 10 novembre 1941 avec trois Anglais et deux Polonais. Elles sont jugées en même temps par le tribunal militaire allemand du *Gross Paris* pour avoir apporté leur aide à des militaires britanniques *Procès des 30 Bretons*.

» Elle est déportée NN le 17 septembre 1942 dans diverses prisons allemandes, puis au camp de Ravensbrück (matricule 69222) le 1<sup>er</sup> septembre 1944.

» Elle est libérée par la Croix-Rouge à Ravensbrück le 28 avril 1945.

## Suzanne CARDINEAU



- » Suzanne Cardineau s'engage début 1943 dans le Réseau Alliance.
- » Elle fait partie du groupe d'André Coindeau et fournit des renseignements sur les installations allemandes le long des côtes atlantiques.
- » Elle est arrêtée à Nantes le 9 janvier 1944 lors d'une grande rafle du réseau par la Gestapo.
- » Elle est déportée au camp de Schirmeck le 29 avril 1944.
- » Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 septembre 1944, elle est transférée au camp du Struthof. Elle y est exécutée par balles avec 107 membres du Réseau Alliance dans la même nuit. Les corps disparaissent dans le four crématoire du Struthof.

## Raymonde Desgouttes (Épouse Guérif)



Raymonds Guérif avec son 6<sup>e</sup> enfant. Elle fut arrêtée par la gestapo le 16 juillet 1943. Son époux François l'avait été fin mars 1943.

» Début 1940, Raymonde mère de six enfants, s'investit à Nantes dans la création du noyau de résistance *Front national militaire* qui devient le *Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France* fin 1940. Raymonde, alias Jane, assure la confection du journal clandestin *Libération*. Elle héberge des dirigeants communistes dont des évadés de Châteaubriant et sert d'agent de liaison.

» En Juillet 1942 Raymonde et François signent un contrat d'engagement avec le Réseau *Johnny Ker*.

» Elle est arrêtée à Nantes le 16 juillet 1943 et déportée à Ravensbrück (matricule 27167) depuis Compiègne le 31 janvier 1944.

» Transférée au *kommando* de Zwodau, elle meurt lors d'une *marche de la mort*, le 27 avril 1945.



Attestation du Front National que GUERF Raymonde-Jeanne faisait partie du réseau et fut massacrée à Ravensbrück le 27 avril 1945.

## Max Pierre Fricaud dit Pierrot



- » Né le 4 avril 1922.
- » Résistant Communiste, Max est arrêté le 7 août 1942 au domicile de ses parents à Nantes, par le SPAC.
- » La Section de la cour spéciale de Rennes du 11 février 1943 le condamne à un an de prison et 1 200 francs d'amende. Il est déporté le 16 septembre 1943 à *Buchenwald* (matricule 21023), puis à Dora et au Kommando d'Ellich où il meurt le 10 février 1945.

Jules Busson témoigne :

«... Nous étions fin 1944... Et un matin je dus porter mon camarade sur le tas de cadavres devant le *Revier*. Tas de cadavres que l'on devait enjamber et piétiner pour aller le long du *Revier* du grand au petit camp. »

# DÉPORTÉS DE CHÂTEAUBRIANT

Châteaubriant, sous-préfecture de Loire-Inférieure, compte alors 8 000 habitants. Entre 1939 et 1945, sa population augmente avec l'arrivée de milliers de réfugiés. Les premiers sont les Espagnols républicains, puis quatre camps permettent l'internement de soldats et d'« indésirables ».

Ville de Résistances, près de 80 déportés, femmes et hommes du pays de Châteaubriant, sont morts dans les camps en Allemagne et en Pologne. Cinquante déportés n'en sont pas revenus.

L'abbé Hervouët, Marcel Letertre, Yves Pelon, Michel de Pontbriand, Raphaël Gicquel, Jean Goth, Germaine Huard, Léon et Lorette Averbuch sont, parmi tant d'autres, arrêtés et déportés parce que Résistants (déportation de répression) ou parce que Juifs (déportation de persécution).



L'Amicale laïque de Châteaubriant a aussi payé un lourd tribut puisque 29 de ses membres, femmes et hommes, sont morts en déportation ou ont été fusillés.

## Parcours de déportés

	 Bienna RIMMER	 Lucien PLESSI	 Pierre LERAY	 Léon-Benjamin AVERBUCH
 Motif d'arrestation	Persécution	Résistance	Résistance	Persécution
 Arrestation	Châteaubriant 9/10/1942	Fercé 27/03/1944	Châteaubriant 21/01/1944	Rafle du Vel d'Hiv 17/07/1942
 Jugement	-	-	-	-
 Incarcération	-	Angers Compiègne	Châteaubriant Nantes Angers Compiègne	Vel d'Hiv Drancy
 Internement	-	-	Romainville 08/1942	-
 Déportation	Auschwitz-Birkenau	Buchenwald 14/05/1944 (matricule 51653) Wiesbaden 06/06/1944 - Dora 30/07/1944	Mauthausen 25/03/1944 (matricule 60168) Gusen	Auschwitz-Birkenau
 Décès	Gazée à Auschwitz-Birkenau en 1942	Mort en déportation 5/02/1945	Mort en déportation 14/11/1944	Gazée à Auschwitz-Birkenau en 1942

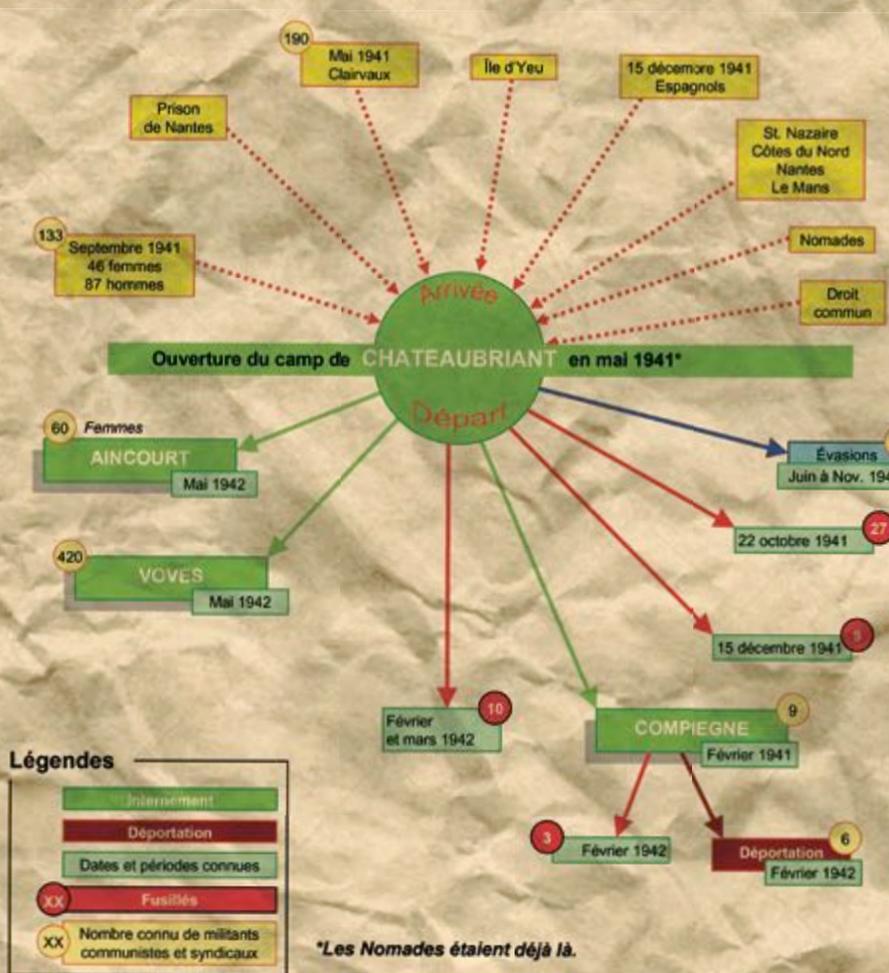
Des quatre camps ouverts à Châteaubriant pour interner les « indésirables », le camp de Choisel est le plus important et on y construisit des baraques.

Des évasions ont lieu avec l'aide de la population. Il devint un véritable camp de concentration pour les internés, en majorité communistes, qui s'y retrouvent à plus de 600 en mai 1941 pour les hommes et à 60 en septembre 1941 pour les femmes.

Les internés du camp de Choisel deviennent des otages à la merci de la politique de répression nazie tels les 27, fusillés le 22 octobre 1941 à la carrière de la Sablière de Châteaubriant suite à l'exécution du lieutenant-colonel Hotz à Nantes.

Le camp d'internement est évacué en mai 1942, les internés étant transférés dans d'autres camps d'internement en France puis parfois déportés vers les camps de concentration en Allemagne.

## Schéma du parcours des déportés



# LA RÉPRESSION DES MAQUISARDS DE LOIRE INFÉRIEURE ET DU MORBIHAN

À l'été 1944, suite à l'opération Overlord du 6 juin, les maquisards bretons ont reçu l'ordre de bloquer les Allemands afin qu'ils ne puissent pas se rendre en Normandie contre le débarquement allié. Une violente répression s'abat alors sur les maquisards, en Bretagne comme dans le reste de la France, les troupes allemandes multipliant les attaques de maquis.



## L'attaque du maquis de Saint Marcel

Le 18 juin 1944, près de la ferme des Hardys Bréhellec, en Saint-Marcel (Morbihan), un maquis regroupant environ 2 500 hommes est attaqué. Côté français on dénombre une trentaine de tués (suivant différentes estimations d'historiens), 60 prisonniers et 15 blessés.

Les Allemands sont éprouvés par les conséquences d'un combat qui leur a infligé des pertes et les a contraints à mobiliser des forces importantes qui leur auraient été beaucoup plus utiles sur les côtes normandes.

Le maquis est dispersé. Le village de Saint-Marcel est pillé et brûlé après le combat, il y a d'autres morts et déportations.

➤  
Première Montée  
des Couleurs  
après la Libération  
dans le bourg  
de Saint-Marcel incendié.



## De l'attaque du maquis de Saffré...

Ce maquis de l'*Armée secrète* a été constitué à partir du 17 juin 1944 par des groupes épars de Résistants venus de 18 communes du nord du département, au début surtout des cantons de Nort-sur-Erdre et de Blain. Le parachutage promis s'est fait attendre jusqu'au 29 juin. Pendant ce temps, les effectifs sont passés de 70 à 300 hommes qui, pour la plupart, n'étaient pas armés.

Bien renseignées par des collaborateurs infiltrés dans le maquis, par des imprudences aussi, les forces d'occupation attaquent le maquis le 28 juin au matin : 1 500 soldats très bien armés et épaulés par la Gestapo et des collabos démantèlent le maquis en quelques heures. Laissant les cadavres de 13 tués traîner à même le sol de la forêt pendant 24 heures, ils emmènent alors leurs prisonniers à Nantes.

Le lendemain, ils fusillent 27 maquisards dans le parc du château de la Bouvardière à Saint-Herblain. Deux autres maquisards sont ensuite abattus dans la prison de Nantes et plusieurs meurent en Déportation.



### 27 SONT FAITS PRISONNIERS

Jugés et condamnés à mort par le tribunal militaire allemand de Nantes (FK 518), ils sont fusillés le lendemain, à la Bouvardière en Saint-Herblain, près de Nantes :

BABONNEAU Joseph	LEFRANC Pierre
BIRAUD Joseph	LEHO Louis
COLARD Joseph	MACAULT Henri
CORGNET Lucien	MOREAU Henri
DURAND Georges	PATY Jean
GABARET Alcide	PICARD Charles
GARCON Jean	POUTY Jean
GICQUEAU Armand	RAGOT André
GOUGEON Jean	RICHARD Henri
HOLLNER René	RETIÈRE Joseph
HOUGUET Marcel	RIGOLET Jean
JOUNEAU Henri	TEMPLE Alexandre
LANEN Robert	TIGER Paul
LAURENT Georges	

### 2 MAQUISARDS, CONDAMNÉS PAR LA MÊME INSTANCE, SONT FUSILLÉS À LA PRISON LAFAYETTE LE 13 JUILLET 1944 :

LEGENDRE Marcel      TEMPLE Jean

### 13 MAQUISARDS SONT TUÉS LORS DE L'ATTAQUE :

BOURRE Maurice  
CHATELIER Jean  
CHAUMEIL Georges  
CHAUVIN Albert  
COUEDEL Jean-Marie  
GEFFRIAUD Robert  
GUIHENEUC Auguste  
GUILLET Félix  
LOIZIEL Louis  
NAULEAU Joseph (fils)  
ORIEUX Paul  
RABIN Baptiste  
RENAUD Francis

### 19 MAQUISARDS SONT DÉPORTÉS :

BEAUGEARD Yves	LE GOFF Robert
DUPONT Jean	LEPAGE Pierre
DUPONT Roger	NAULEAU Joseph (Père)
EPAILLARD François	ROQUIER Madame
EVAIN Eugène	TATTEVIN Marcel
FOURNY Marcel	TARRAS Jean
GERGAUD Clément	VALOTAIRE Pierre
DOUSSET Pierre	VITRAT Roger (Colonel)
GODIN Jean	HAURAY Louis
LE BORDAIS Raymond	

Parmi eux, Etienne DOUCET et Marcel FOURNY meurent respectivement le 6 novembre et le 7 décembre 1944 au Struthof.

## ... À la forêt de la Brosse

Les anciens maquisards de Saffré se dispersent, certains se réfugiant en forêt de la Brosse, près des anciennes forges de la Hunaudière, à Sion-les-Mines.

Le 11 juillet 1944, les Allemands attaquent ce groupe, tuant les castelbriantais Louis DENIEUL et Robert GASTINEAU, ainsi que Roger COLLET et Paul LEBORDAIS, de Saint-Vincent-des-Landes.

Le frère de Roger COLLET, Auguste, est laissé pour mort, tandis que Raymond LEBORDAIS meurt en déportation. Suite à l'attaque, les rescapés se réfugient dans une ancienne mine de fer à Limèle, toujours en Sion-les-Mines.

À partir de la fin juillet 1944, la Bretagne est progressivement libérée par les armées alliées aidées de 80 000 maquisards tandis que les Allemands se replient vers les poches de Brest, Lorient et Saint-Nazaire.

La ville de Châteaubriant est libérée le 4 août 1944.

Le même jour, à Teillé, sur la route de Pannecé, trois maquisards se retrouvent nez-à-nez avec les Allemands. Le chef du groupe de résistants de Joué-sur-Erdre, Pierre RIALLAND, est tué.

# ULTIMES RÉPRESSIONS

À partir de 1944, les autorités d'occupation, harcelées par la Résistance, durcissent la répression en terrorisant la population pour affaiblir le soutien qu'elle pourrait apporter aux Résistants et maquisards. Ces représailles se multiplient après le débarquement des Alliés en Normandie, résultant aussi bien de la panique de troupes en retraite que de la logique de terreur voulue par l'occupant.

Comme la politique des otages, ces mesures sont souvent contre-productives, créant un élan d'indignation renforçant l'hostilité de la population à l'égard des troupes Allemandes.

Si le massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, est devenu le symbole de ces ultimes répressions, bien d'autres lieux connaissent le même sort...

## Le massacre d'ASCQ

Ascq est une bourgade de 3 500 habitants à l'est de Lille, au croisement de la voie ferrée et de la route nationale, stratégique pour les Allemands.

Des groupes de résistance, tel « Le groupe d'Ascq » mené par le cheminot Paul Delécluse, multiplient les sabotages. L'un d'eux fait par hasard dérailler deux wagons d'un train transportant un bataillon de la 12<sup>e</sup> SS-Panzer Division Hitlerjugend de la Belgique vers la Normandie. L'explosion ne fait ni morts ni blessés.

Ce sabotage provoque d'immédiates et terribles représailles. Les commandos allemands investissent

le village et forcent les habitants à sortir. Des hommes sont fusillés à l'écart, d'autres exécutés sur place, d'autres abattus en tentant de fuir ou battus à mort tel le jeune vicaire du village.

Quelques heures plus tard, les SS quittent le village, laissant 86 morts de 15 à 74 ans (77 fusillés dont 22 cheminots). Peu après, les résistants du groupe d'Ascq, traqués par un Français à la solde des nazis, sont arrêtés et fusillés, un seul d'entre eux parviendra à fuir.

ASCQ



Lieu où se déroula le massacre de Penguerec (Pen Guerec) à Gouesnou.

## Le massacre de PENGUEREC : un crime de guerre

Lors des combats pour la libération de la Bretagne, les troupes allemandes refluent vers Brest.

Le 7 août 1944, en réponse aux embuscades des troupes américaines et de résistants locaux, les soldats de la Wehrmacht (*kriegsmarine*) raflent 40 personnes âgées de 16 à 71 ans dont quatre femmes et les fusillent à Penguerec, après avoir incendié la ferme Phelep et tué quatre de leurs habitants. Le soir, les habitants découvrent le charnier et les 44 corps affreusement mutilés par l'utilisation de grenades.

# TULLE le 9 juin 1944 : une ville et tout un département martyrisés

Face aux opérations de résistance spectaculaires organisées en Corrèze dans l'hiver 1942-1943 (32 FTP font évader 23 résistants de la prison), la répression est organisée dans tout le département pour traquer les maquisards, communistes et Juifs, et faire régner la terreur parmi la population qui les soutient.

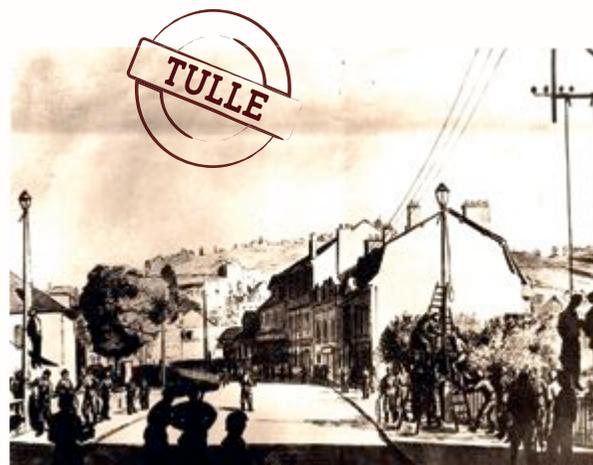
Au printemps 1944, des opérations de ratissage et de répression des maquis sont menées par des unités militaires venant du front de l'Est et spécialisées dans les représailles massives contre les civils, les divisions *Brehmer* et *Das Reich*.

Le 7 juin 1944, les FTP, soutenus par la population, défient le régime de Vichy en s'emparant de la ville de Tulle, occupée par les Allemands dès 1942 (la manufacture d'arme participant à l'effort de guerre allemand).

En réaction, au matin du 9 juin, les SS arrêtent presque tous les hommes valides (3 000 à 5 000) et les enferment dans la manufacture. Un tri est effectué pour sélectionner des otages : des cordes sont installées aux balcons, à des poteaux et aux lampadaires, tandis que les SS conduisent l'ensemble des hommes dans la rue afin qu'ils assistent au supplice, qui laisse un sentiment de terreur et d'effroi. 99 hommes sont pendus puis enterrés dans une fosse commune du cimetière.

Le lendemain, un nouveau tri est effectué parmi les otages restants. 149 hommes sont transférés à Poitiers, puis à Compiègne, où le 2 juillet 1944 ils sont déportés dans des conditions épouvantables à Dachau.

101 ne reviendront pas.



➤ Dessin de M. Ramon représentant les pendaisons de Tulle.

◀ Affiche placardée le 9 juin 1944 sur les murs de Tulle.

# MAILLÉ le 25 août 1944



Un habitant traversant les ruines du village de Maillé après le massacre



Dans la région de Maillé, les actions de la Résistance se multiplient en ce mois d'août 1944 : la voie ferrée a été sabotée 3 fois, un avion allié a été abattu le 11 août et des armes parachutées à quelques kilomètres le 21. Au soir du 24, les troupes allemandes s'accrochent avec un groupe de Résistants locaux.

Au matin du 25 août, alors que Paris se libère, un terrain d'aviation est attaqué par des avions anglais. Une troupe d'une soixantaine de soldats allemands encerclé ce village, puis trois heures durant, massacre tous ceux qui y vivent. Les soldats quittent le village laissant derrière eux 124 victimes, 37 hommes, 39 femmes et 48 enfants de moins de quinze ans.

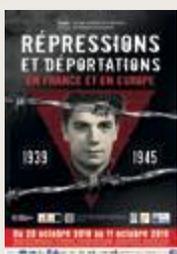
# EXPOSITIONS ITINÉRANTES



Notre association met en place chaque année une exposition temporaire sur le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) de l'Éducation nationale. Celle-ci est déclinée en exposition itinérante sous forme d'enrouleurs auto-portés. Toutes ces expositions sont gracieusement mises à disposition des scolaires et des partenaires institutionnels ou privés, ou à disposition en location.



**Découvrez ci-après et sur notre site internet la gamme d'expositions disponibles :**



## Répressions et déportations en France et en Europe 1939-1945

1 DVD accompagne l'exposition x12 panneaux

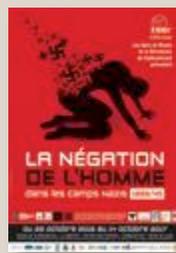
Dans l'Europe occupée par l'Allemagne nazie, résistances et répressions sont présentées à travers des parcours de femmes et d'hommes résistants et déportés de Loire-Inférieure, jugés ou non, transportés lors de convois pour l'Est. Cheminots et mineurs du Nord côtoient des déportés restés méconnus, ou devenus célèbres, comme également des étrangers réprimés et des maquisards de l'Ouest de la France.



## S'engager pour la liberté de la France 1940-1945

x12 panneaux

1 DVD accompagne l'exposition



## La Négation de l'Homme dans les camps nazis 1933-1945

x12 panneaux

(\*)



## Résister par l'Art et la Culture, 1940-1945

x12 panneaux

(\*)



## La libération des camps nazis - 1945

x12 panneaux

(\*)



## Les libérations de Loire-Inférieure, 1944-1945

x13 panneaux

(\*)



## Communiquer c'est résister, 1940-1945 Doisneau et la presse clandestine

x13 panneaux

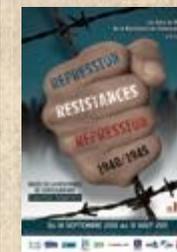
(\*)



## Résister dans les camps nazis, 1940-1945

x14 panneaux

(\*)



## Répression, Résistances, Répression, 1940-1945

x12 panneaux

(\*)



## Les Voix de la Liberté, L'appel du 18 juin

x12 panneaux



## Guy Môquet, une enfance fusillée, et les jeunes en Résistance

x15 panneaux

(\*)



### (\*) Nouveau

Depuis cette année, un nouveau point de stockage existe en région parisienne pour les expositions antérieures à celle en cours. Renseignements auprès de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt en région parisienne. Contact : 33 (0)6 74 25 93 90 – philippe.beudelot@sfr.fr.

### Comment réserver une exposition :

La possibilité de réserver l'exposition en cours est donnée prioritairement aux établissements scolaires de Loire-Atlantique jusqu'à la date de la rencontre pédagogique avec les enseignants et l'académie. Au-delà de cette date, les réservations seront ouvertes à tous (partenaires, municipalités, associations et autres demandeurs) et attribuées au fur et à mesure des disponibilités. Les disponibilités sont sur notre site internet.

Victimes du succès qu'elles remportent d'année en année, la durée de réservation ne peut excéder quinze jours. Pensez à vous regrouper géographiquement dans la mesure du possible afin de vous éviter des transports jusqu'au musée, son lieu de stockage ; elles tiennent dans une voiture particulière... L'assurance est à votre charge (valeur hors conception : 3837 €) ainsi que les transports (et son organisation) aller et retour.



Musée de la Résistance



Carrière des Fusillés

Inauguration 2009



Crédit photos : Patrice Morel



# Musée de la Résistance

*Le musée est installé dans une ancienne ferme à proximité de la carrière des Fusillés. Il a été inauguré en 2001 par Maurice Nilès alors Président de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, lors des cérémonies du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution des 48 otages à Châteaubriant, Nantes et Paris le 22 octobre 1941.*

Le musée fait partie intégrante du site historique classé aménagé par l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt qui en est propriétaire depuis 1945.

L'Amicale a délégué, par convention, en juillet 2007, la gestion de l'animation du musée à l'« association des amis du musée de la Résistance de Châteaubriant ». Cette association est adhérente au Musée de la Résistance nationale qui est un réseau de 25 associations, dont 18 musées, et un centre de ressources en France, une des plus importantes collection du pays, est « Musée de France » et dévolue aux Archives nationales. Ce réseau est reconnu d'utilité publique et possède un agrément « Jeunesse et éducation populaire ».

S'appuyant sur ce riche patrimoine d'intérêt national enrichi en permanence, le musée propose aux visiteurs, sur deux niveaux, quatre espaces d'expositions permanentes et temporaires.

## AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Dans le prolongement de l'accueil-librairie, comme une suite à la visite de la Carrière des Fusillés, un espace mémoire est dédié aux 48 otages fusillés le 22 octobre 1941 ainsi qu'aux autres otages extraits du camp de Choisel à Châteaubriant et exécutés à la Blisière et à Nantes en décembre 1941 et au printemps 1942.

L'ancienne étable de la ferme, transformée en salle d'exposition permanente, présente, sous la forme d'un parcours, l'histoire des résistant(e)s interné(e)s au camp de Choisel, puis, à sa fermeture, dans d'autres camps d'internement en France ou dans des camps de concentration ou d'extermination en Allemagne.

L'exposition, grâce entre autres, au très riche fonds de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, met en valeur l'esprit de résistance dont ces interné(e)s ont fait preuve derrière les barbelés.

Au centre de l'exposition, un espace présente des témoignages d'autres camps d'internement en France ou en Afrique du Nord : échos des espoirs et des luttes des soeurs et frères en résistance de « Ceux de Châteaubriant ».

En fin de parcours, un espace de projection offre à la découverte des visiteurs des documentaires réalisés pour le musée par le cinéaste et historien Marc Grangiens avec ses étudiants du lycée de Montaigu (Vendée) : « Un automne 1941 » et « Le procès des 42 ».

## À L'ÉTAGE

Une première salle présente chaque année, dans le cadre de la convention avec le ministère de l'Éducation nationale, une exposition temporaire en rapport avec le thème du concours national de la Résistance et de la Déportation.

Tout au long de l'année scolaire 2018-2019, les visiteurs découvriront l'exposition « Répressions et déportations en France et en Europe 1939-1945 ».

Une seconde et dernière salle présente de manière permanente une évocation des résistances en Pays de Châteaubriant. Cette réalisation a été rendue possible grâce aux donations faites par de nombreux habitants de la région. Le musée est ainsi quotidiennement sollicité pour des dons, montrant son dynamisme et exprimant sa vitalité culturelle.

**Bonne visite**

Le musée est situé route de Laval, à 2 kilomètres environ du centre-ville de Châteaubriant (44), à la Sablière, Carrière des Fusillés.



## Horaires d'ouverture

- > Mercredi et samedi de 14h à 17h.
- > Sur rendez-vous pour les visites de groupes en téléphonant.
- > Le musée est ouvert toute l'année sauf pendant les fêtes de Noël et du premier de l'an.
- > Ouverture sur réservation du mardi au vendredi : 9h-13h et 14h-17h.

## Un programme éducatif

Des dossiers pédagogiques sont à la disposition des enseignants à l'accueil du musée, par niveau scolaire : école primaire, collège et lycée. Ces dossiers sont téléchargeables sur le site du musée afin de mieux préparer la visite. Un corrigé est, sur demande, transmis aux enseignants.

## Pour tous renseignements

Musée de la Résistance  
La Sablière, Carrière des Fusillés  
44110 Châteaubriant – France  
Téléphone : 33(0)2 40 28 60 36  
contact.musee.resistance@orange.fr  
www.musee-resistance-chateaubriant.fr

Catalogue et exposition réalisés conjointement par le musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne et les Amis du musée de la Résistance de Châteaubriant.

### Pour Champigny :

Xavier Aumage,  
Julie Baffet,  
Éric Brossard,  
Agathe Demersseman,  
Thomas Fontaine,  
Fatih Ramdani.

### Pour Châteaubriant :

Michelle Abraham,  
Serge Adry,  
Anaïs Azaroff,  
Jean-Claude Baron,  
Romain Barre,  
Serge Barthélémy,  
Alain Bellet,  
Maryvonne Bompol,  
Gilles Bontemps,  
Josette Boursicot,  
Danièle Carabin,  
Joël Corpard,

Michel Courbet,  
Antoine Denéchère,  
Roland Feuvrais,  
Thomas Ginsburger-Vogel,  
Jean-Pierre Le Bourhis,  
Olivier Le Clerc,  
Jean-Paul Le Maguet,  
Jeanine Lemeau,  
André Maurice,  
Lucienne Méchaussie,  
Françoise Moreau,  
Patrice Morel,

Éliane Nunge,  
Ronan Pérennès,  
Virginie Picaut,  
Bernadette Poiraud,  
Marie Raynaud,  
Julie Romi,  
Mégane Roux,  
Mélanie Samson,  
Laëtitia Schumacher,  
Louis Tardivel,  
Françoise Vasseur,  
Yann Vince.

### Conception graphique pour l'exposition et le catalogue :

Agence ZOAN / Lusanger - 44 - Tél. : 02 40 28 80 94 / www.zoan.fr

### Impression :

GOUBAULT Imprimeur / La Chapelle-sur-Erdre - 44 / Tél. : 02 51 12 75 75 / www.goubault.com

### Que soient remerciés pour l'aide et le soutien constant à l'action du musée :

L'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, Le Ministère de l'Éducation Nationale, Le Ministère des Armées / DPMA, Le Ministère de la Culture et de la Communication.

Le travail de mémoire pour cette exposition a pu se concrétiser, pour la partie iconographique et muséologique, grâce aux prêts, dons et implications directes des sociétés, leurs personnels et/ou militants :

L'Académie de Loire-Atlantique, l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation de Loire-Atlantique (AFMD 44), Auschwitz-Birkenau State Museum, l'Association Germaine Tillion, Centre KARTA, la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDRP), les Archives départementales du Finistère, de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, du Morbihan, du Pas-de-Calais, les Archives municipales de Nantes, de Rennes, de Tulle, la Bibliothèque nationale de France, la municipalité de Compiègne, la Coupole, musée de la IIe Guerre Mondiale, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère des Armées, la Fondation et éditions Jacques Brel, France bleu Loire-Océan, l'Institut d'histoire social CGT des cheminots, la Maison du Souvenir à Maillé, Mémoire vive, le Memorial de l'internement et de la Déportation Camp de Royallieu, le Mémorial de la Shoah, le Musée de la Résistance Bretonne, le Musée de la Résistance nationale à Champigny, le Musée d'histoire de Nantes - Château des ducs de Bretagne, l'Office de tourisme de Châteaubriant, l'ONACVG, Réunion des Musées Nationaux Grand Palais, United States Holocaust Memorial Museum (USHMM).

**Et des particuliers :** Henri Beloeil, Daphné Charrier Debouvry, Carlos Fernandez, Étienne Gasche, Samira Houari, Jean-Marc Pierson, Marie Rameau, Jean-Claude Terrière, famille Timbaud.

En vous priant de bien vouloir nous excuser auprès de toutes celles et tous ceux que nous aurions omis de mentionner et que tous en soient remerciés.

### Les collectivités partenaires du musée :

Le Ministère de l'Éducation Nationale, Inspection académique de Loire Atlantique, la DPMA (Ministère des Armées), le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire Atlantique, la Communauté de communes, Châteaubriant-Derval et les villes de : Basse-Goulaine, Bouguenais, Châteaubriant, Couëron, Divatte-sur-Loire - La Chapelle-Basse-Mer, La Chapelle-Launay, La Chapelle-sur-Erdre, Le Croisic, Montoir-de-Bretagne, Erbray, Nantes, Rezé, Rougé, Saint-Herblain, Saint-Joachim, Saint-Nazaire, Saint-Vincent-des-Landes, Savenay

L'exposition « S'engager pour la liberté de la France (1940 - 1945) » peut être mise à votre disposition en version itinérante. Pour tous renseignements s'adresser par courriel à : archives-amrc@orange.fr

De même les expositions itinérantes réalisées en 2009 « Guy Môquet, une enfance fusillée et les jeunes en Résistance », en 2010 « Les Voix de la Liberté », en 2011 « Répression Résistances Répression », en 2012 « Les Résistances dans les camps nazis (1940-1945) », en 2013 « Communiquer c'est Résister (1940-1945) et Robert Doisneau », en 2014 « Les libérations de Loire-Inférieure (1944-1945) », en 2015 « La libération des camps nazis (1945) », en 2016 « Résister par l'art et la culture (1940-1945) », en 2017 « La négation de l'Homme dans les camps nazis (1933-1945) », en 2018 « S'engager pour la liberté de la France (1939-1945) » sont toujours disponibles.